



# POUR OU CONTRE le retour au public de l'hôpital sud-francilien

**Le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF), l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS), le Ministère de la Santé sont responsables en toute connaissance de cause :**

- du choix du terrain du site unique du nouvel hôpital qui va remplacer les hôpitaux Louise Michel et Gilles de Corbeil, construits en 1981 et 1986 ;
- de la décision de réalisation, en Partenariat Public Privé (PPP) via un Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH), et non en maîtrise d'ouvrage publique.

Le choix très discutable du terrain et un parti pris architectural, non optimal pour le fonctionnement d'un hôpital de plus de mille lits, génèrent des surcoûts qui sont répercutés dans le loyer immobilier et les prestations de maintenance et entretien.

La Chambre Régionale des Comptes, dans son rapport public de juillet 2010, dit que le choix du BEH apparaît très onéreux pour l'établissement et estime que le recours à une maîtrise d'ouvrage publique, financée par l'emprunt, aurait été une meilleure solution.

Les locaux ont été livrés en janvier 2011 avec plus de 8 000 défauts de réalisation.

A ce jour, nous ne savons pas quand le déménagement, plusieurs fois retardé, aura lieu.

Cependant, le CHSF paie à EIFFAGE depuis janvier 2011 les différents loyers et redevances, d'un montant annuel de 43 millions d'euros, pour un bâtiment, aujourd'hui, impropre à sa destination, non fonctionnel et vide!!!

**Ce scandale et ce véritable gâchis des deniers publics doivent cesser.**



## Les participants à cette votation citoyenne exigent :

- Que le déménagement dans le nouvel hôpital soit - officiellement et publiquement déclaré sûr, conforme, fonctionnel par l'ARS et le directeur du CHSF -, validé par les personnels du CHSF.
- Que le Ministère de la Santé et l'Agence Régionale de Santé s'engagent à garantir au CHSF les ressources humaines et financières nécessaires à l'exécution de la mission de service public de la santé.
- La sortie du contrat de Partenariat Public Privé dont les coûts disproportionnés sont incompatibles avec la saine gestion du CHSF.
- Le retour à une propriété et une gestion publiques du CHSF.

**POUR**

**CONTRE**

Nom.....

Prénom.....

Signature

**Association Sauvons Notre Hôpital Public ; Intersyndicale CGT, FO, SUD Santé Sociaux ; Front de Gauche (PCF, Parti de Gauche, Gauche Unitaire) ; Sections PS de la 1<sup>ère</sup> circonscription 91 ; Mouvement Démocrate 91 ; La Villensemble ; Bondoufle Energie Nouvelle ; AGIR à Lisses.**